

Tribunes publiées dans le Journal n°79

Patricia Bour

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités au mois d'avril 2014, nous nous sommes rapidement rendu compte que les conditions dans lesquelles la Ville du Blanc-Mesnil avait négocié l'arrivée de deux gares du futur métro avec la Société du Grand Paris (SGP) étaient totalement défavorables à la commune ! En clair, la Ville avait accepté que le parc urbain soit entaillé de la rue jusqu'à son cœur afin d'y apposer une gare en bloc de béton, surmontée elle-même d'un bloc qui aurait essentiellement accueilli des logements sociaux. Devant une telle perspective, nous avons, avec le maire, renégocié pied à pied avec la SGP afin de préserver le Parc urbain. Ainsi, nous avons obtenu que les deux gares soient intégralement redessinées et allégées de manière à ce qu'elles s'intègrent le plus harmonieusement possible dans le paysage du Blanc-Mesnil, notamment en bordure du parc. Surtout, nous profitons de l'arrivée de ces deux gares pour redessiner entièrement des quartiers paysagers avec des habitations de grande qualité architecturale. Nous en profitons enfin pour faire financer, par la SGP, de nouveaux équipements publics, comme de nouvelles écoles ou de nouveaux équipements sportifs. Au fond, nous avons échappé au pire pour exiger et obtenir le meilleur.

Jean-Yves Souben

« Vert et Ouvert »

Président du groupe Vert et Ouvert

Vous avez peut-être déjà reçu la lettre vous informant de l'installation d'un compteur « intelligent » linky chez vous. Le programme de déploiement de ce compteur a déjà fait l'objet de nombreuses critiques. C'est au tour de la cour des comptes dans son rapport annuel remis le 7/02 de pointer du doigt ce dispositif couteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis qui repercutera le coût (130€ par compteur) sur les futures factures. Elle relève aussi que les données de consommation sont affichées en kwh et non en €, rendant la lecture obscure pour le commun des mortels. Sans oublier les critiques récurrentes sur les ondes émises car le rayonnement permanent est imposé alors que l'on peut couper la wif ou le téléphone portable! Enedis ne respecte pas les directives de la CNIL : ces compteurs enregistrent la courbe de charge soit l'utilisation privée de nos appareils, identifient nos heures de lever et de coucher, les périodes d'absences ou encore le volume d'eau chaude consommée et le nombre de personnes présentes dans le logement. Selon l'ISX* les compteurs Linky sont piratables avec toutes les conséquences qui en découlent. Nous rappelons que les compteurs font bien partie du domaine public communal. En cas d'incident la responsabilité du maire serait engagée. Nos habitudes et nos comportements n'ont pas à être profilés voir exploités sans notre consentement. Réagissons ensemble pour dire NON AU COMPTEUR LINKY

*Institut systèmeX de Saclay

Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Les annonces gouvernementales sur le futur métro confirment l'arrivée du métro dans notre ville à partir de 2024. La vigilance reste cependant de mise. Personne ne peut pour autant se réjouir du retard annoncé de plusieurs lignes indispensables à la vie quotidienne de dizaines de milliers de Franciliens. Il est courant que des travaux d'une telle ampleur connaissent des retards liés aux aléas techniques mais les problèmes de financement ne sont pas un bon argument. Le Grand Paris Express vaut 35 milliards d'€, à comparer aux 80 milliards d'évasion fiscale par an ou encore aux 700 milliards de richesses, directes et indirectes, irriguant chaque année l'Île de France. L'argent existe pour ce projet, moteur économique et tellement utile aux gens ! Au Blanc-Mesnil, le combat que nous avons mené – en son temps moqué par le maire actuel – pour obtenir 2 gares est donc en passe d'aboutir. C'est une bonne chose, mais quel dommage de voir cette formidable opportunité de servir l'intérêt général se transformer en occasion de servir la promotion immobilière ! Le développement d'une ville ne doit pas être conçu sans penser aux populations vivant déjà sur le territoire. La construction massive de copropriétés autour de la gare du Parc Duclos ne répond pas aux attentes de la majorité des Blanc-Mesnilois-e-s. Clause anti-spéculation, construction de logements publics, dispositif d'encadrements des loyers sont des exigences que la ville doit porter. Il est encore temps et ce combat serait plus utile qu'un golf !